

Les filles dans les forces et groupes armés en RDC

Depuis 1997, date du premier texte international reconnaissant le statut d'« enfant-soldat », le concept a évolué vers une définition plus extensive et inclusive, celle d'Enfant Associé aux Forces et Groupes Armés (EAFGA) comme défini dans les Principes de Paris¹, permettant d'inclure et reconnaître notamment la place des filles.² Cette mutation illustre le changement de paradigme entre une vision paix et sécurité pure, où la fille assimilée à une victime des conflits, ne présente pas un danger sécuritaire et n'est donc pas visible, vers une approche protection intégrant une plus grande variété d'enfants.³

Cette évolution s'est traduite dans la littérature, accordant une place croissante à la fille EAFGA mais se limitant, dans un premier temps, au sujet de l'exploitation sexuelle.⁴ Des études et rapports plus récents explorent plus largement la figure de la fille EAFGA, tout en soulevant un certain nombre de questions :

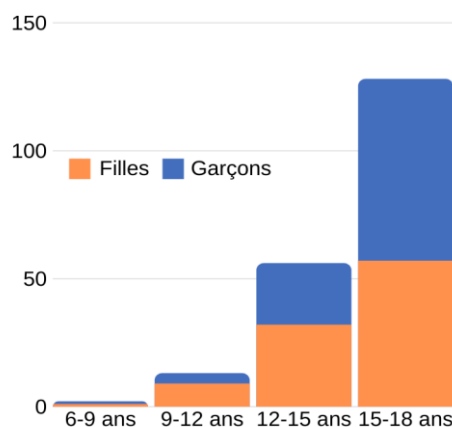
a) Comment les filles sont-elles recrutées dans les forces et groupes armés ? b) Quel rôle jouent-elles dans les forces et groupes armés ? c) Comment sortent-elles des forces et groupes armés ?

Selon un rapport de la MONUSCO⁵, entre 30 et 40 % des enfants recrutés dans les forces et groupes armés en RDC seraient des filles.⁶ Or, elles ne représentent que 9% des enfants sortis des groupes armés⁷ entre 2014 à 2017 et 15 % des enfants pris en charge par l'UNICEF et ses partenaires entre 2017 et 2019.⁸ Comment expliquer cet écart entre le nombre de filles sorties des groupes armés (ou prises en charge) et le nombre de filles qui seraient effectivement associées aux groupes armés ?

Les types de recrutement

Les filles sont plus à risque d'être recrutées de force (7% de plus) que les garçons au sein des groupes armés, notamment par enlèvement au cours d'attaques ou lorsqu'elles sont isolées (par exemple, lors de leur travail dans les champs, lorsqu'elles ramassent du bois ou puisent de l'eau).⁹ Cependant, une partie importante de filles s'enrôlent « volontairement », notamment dans les groupes tels que les Kamuina Nsapu (15%), les FDLR FOCA (14%) et les NDC RENOVE (11%).¹⁰ La recherche de moyens de subsistance, de protection, de vengeance ou le besoin de s'échapper d'un contexte familial abusif constituent des raisons expliquant ce projet.¹¹ Ce choix peut aussi être la conséquence de pression parentale ou des paires. La part de volonté d'enrôlement des filles dans cette décision est donc à nuancer, le comportement des parents ou des paires étant lui-même influencé par de nombreux paramètres liés au conflit armé.¹² Enfin, il existe une forme d'enrôlement « partiel » chez les filles, lorsqu'elles effectuent des mouvements pendulaires entre la famille et le groupe armé,

Répartition des EAFGA par tranche d'âge



de manière « clandestine » (exemple : elles vont se prostituer contre de la nourriture ou de l'argent dans un groupe armé et rentrent dans leur famille le soir).¹³

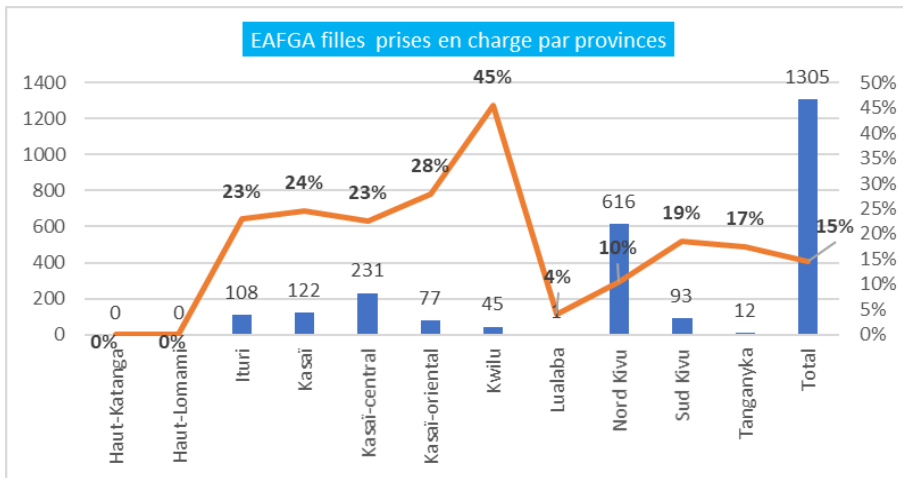
« entre 30 et 40 % des enfants recrutés dans les forces et groupes armés en RDC seraient des filles »

Le rôle de la fille dans les groupes armés

Le rôle de la fille au sein des forces et groupes armés est multifonctionnel. De manière quasi systématique, les filles occupent un rôle principal ou secondaire d'épouse ou d'esclave sexuelle, d'un ou plusieurs combattants.¹⁴ Elle est souvent chargée d'autres tâches parallèles dont le ménage (cuisine, nettoyage), la garde des enfants et le transport de bagages et munitions. Dans certains groupes armés, les filles peuvent jouer le rôle de combattante, tels que dans les Kamuina Nsapu.¹⁵ En effet, le conflit récent dans les Kasaï a mis en lumière une pratique atypique. Au sein du groupe Kamuina Nsapu, les filles, également connues sous le nom de « ya mama » ou « petite maman », sont utilisées à des fins de pratique fétichiste pour protéger les combattants masculins. Elles sont envoyées en première ligne des combats, vêtues de jupes rouges, armées de cuillères en bois et de balais (supposés magiques) pour protéger les combattants des balles.¹⁶

La sortie des filles des groupes armés

Comme illustré plus haut, une part limitée de filles EAFGA seraient sorties des groupes armés par les voies officielles et prises en charge. Cela peut s'expliquer notamment par le fait que beaucoup de filles sont cachées ou se cacheraient par peur des risques de représailles en cas de sortie des groupes



1305 filles sorties des forces et groupes armés ont bénéficié d'une prise en charge temporaire ou rapprochés de janvier 2017 à juin 2019 en RDC.

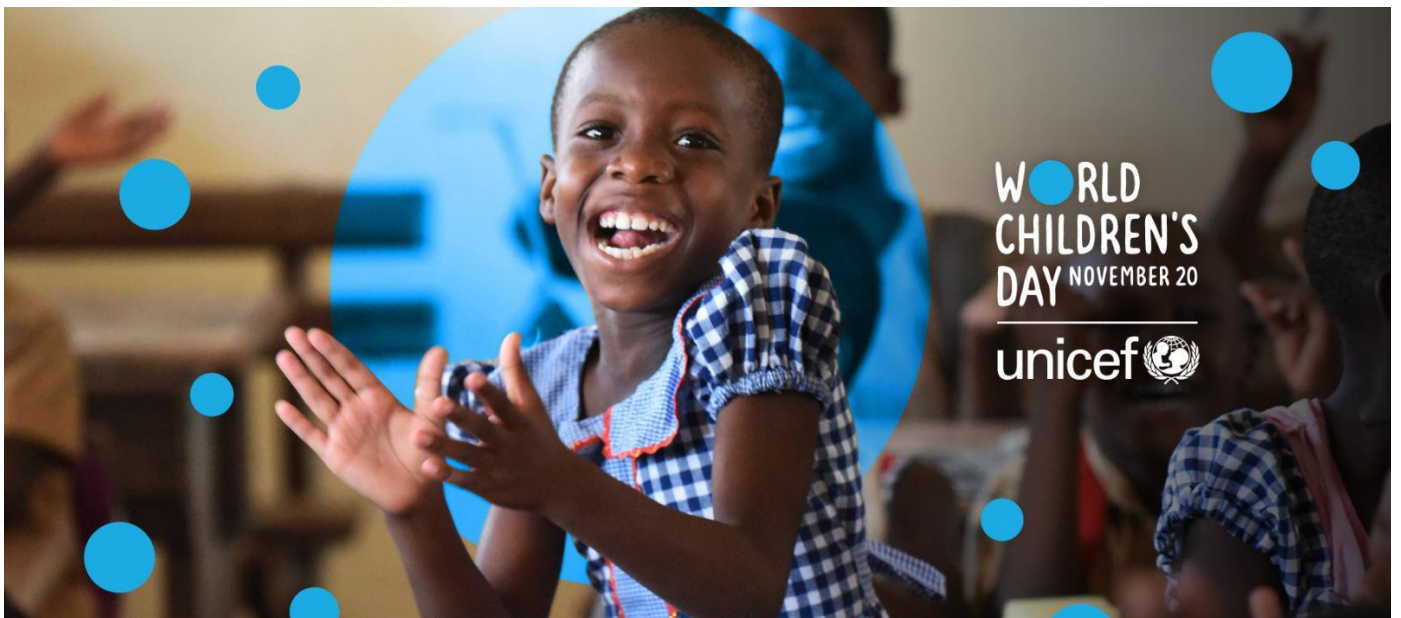
Le pourcentage important des filles pris en charge dans la province du Kwilu est justifiable par le fait qu'elles sont tous sorties du groupe milice Kamuina Nsapu, qui est réputé pour son exploitation des filles dans les combats armés.

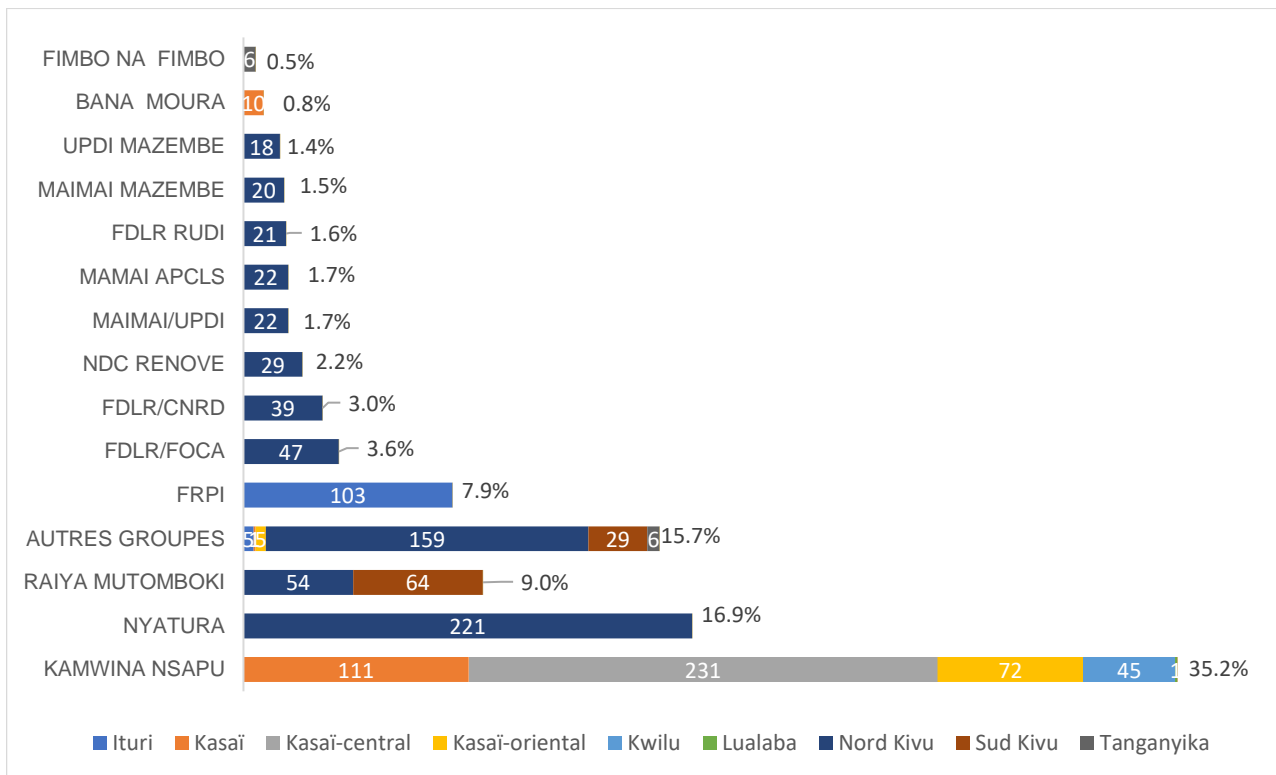
armés (surtout si elles ont été épousés d'un combattant). De plus, si elles ont eu un enfant dans le groupe armé, leurs moyens de fuir sont limités et le risque de représailles plus grand.

« certaines filles ne passeraient pas par les voies formelles de sortie et sortiraient elles-mêmes »

Une autre piste de compréhension est le fait que **certaines filles ne passeraient pas par les voies formelles de sortie et sortiraient elles-mêmes**. Elles peuvent alors recommencer leur vie ailleurs, là où personne ne connaît leur passé.¹⁷ Cela s'explique notamment par le fait qu'elles craignent d'être exposées, stigmatisées et rejetées par leur famille et leur communauté lors du processus de réintégration.¹⁸ Elles sont perçues comme ayant eu inévitablement des rapports sexuels et étant porteuses de

maladies sexuellement transmissibles. Ainsi devant les membres de leurs communautés, elles n'ont donc plus de valeur tant sur les plans moraux que financier et la famille perd l'espoir de toucher une dot. Par conséquent, elles constituent alors une simple charge financière supplémentaire, surtout si elles ont besoin de soins ou si elles reviennent enceintes ou avec un enfant, lui aussi souffrant de rejet car il est assimilé à un « enfant de la haine ».¹⁹ De plus, les familles craignent que les maris combattants viennent récupérer leur épouse de force et se vengent sur le reste de la famille.²⁰ Enfin, certaines communautés supposent qu'une fille ayant été en contact avec des groupes armés a adopté un comportement militaire, violent, impoli, brutal, qu'elle est porteuse de mauvaises mœurs et qu'elle peut influencer en ce sens le reste des filles.²¹ Apparaît ainsi une autre figure de la fille, contaminée par la guerre et porteuse de désordre social.²²





Plus de 60 groupes armés ont exploité les filles de janvier 2017 à juin 2019

Le groupe des miliciens Kamuina Nsapu arrive en première position avec 35% des filles et ce taux élevé peut s'expliquer en partie par la conviction du pouvoir magique des jeunes filles vierges par le groupe. Elles sont recrutées pour servir de « ya mamas » en première ligne.

Enfant de la rue : L'histoire de « Double SIM²³ »

Je suis née le 5 septembre 1981 à Kinshasa, dans la commune de Mont Ngafula. Ma mère avait déjà un enfant avant de se marier, mon père 5. Je suis l'aînée de ce mariage et 6 sont arrivés après moi. A 7 ans, j'ai accompagné ma sœur chez son petit ami un soir et elle m'a laissé dehors. Un policier m'a proposé de me raccompagner chez moi. Il m'a emmenée dans une fondation de maison abandonnée et il m'a violée. J'ai criée sans comprendre ce qu'il m'arrivait, puis je suis rentrée à la maison. Je me rappelle qu'il y avait tout un monde dehors et c'est après en cinquième année primaire, quand une amie m'a taquiné en disant qu'on m'a dévié depuis que j'étais petite que j'ai compris qu'on m'avait violée. Ça m'a fait très mal.

A mes 13 ans, mon père a perdu son travail de directeur de la fonction publique et ma mère a décidé de quitter la maison. Elle ne m'a pas emmenée avec elle afin d'éviter les rumeurs des voisins. Je suis restée avec mes frères et mon père. J'ai commencé à faire le ménage dans des familles pour gagner un peu d'argent pour les nourrir. Une des familles m'a proposé

de me loger en contrepartie, mais je suis restée chez eux pendant deux mois sans être payée. Le père est tombé malade et peu après l'une de leurs filles a fait un rêve où elle me voyait avec un corps de poisson et c'est comme ça qu'ils m'ont accusé d'être sorcière et de l'avoir envoûté pour qu'il meurt. Avec toute cette honte je suis retournée voir mon père qui m'a rassuré que tout allait se passer bien. J'ai commencé à travailler dans les bars près du rond-point de Ngaba. J'y ai rencontré deux garçons de la rue, Spaghetti et Champion. Ils m'ont présenté Ya Mimi, la chef des filles de la rue dans ce quartier. Elle m'a accueilli, j'ai dormi dans son ghetto où les filles de la rue allaient se reposer après s'être prostituées. Au début je m'occupais des bébés à garder. Elle m'a entretenue jusqu'à l'âge de 15 ans pour que je devienne son « *libata rouge*²⁴ », que je sois belle et désirable. Ensuite, elle a commencé à me présenter des clients chez elle. C'est comme ça dans la rue, quelqu'un t'aide et après ça se paye. Heureusement je n'étais pas la plus belle, j'étais très masculine et je n'avais pas une belle peau. C'était ma chance.

Un jour, j'ai rencontré l'éducateur Arnold qui travaillait dans la Chemin Neuf. Il a remarqué que je parlais bien français et m'a inscrite dans le cours d'alphabétisation. Il m'a amené dans un centre pour filles de la rue appelé Bomoyi bwa sika (BBS). J'y suis restée jusqu'à mes 18 ans mais j'ai fini par en avoir marre car il y avait trop de tensions entre les filles, parfois elles mettaient les 36 oïseaux²⁵ dans ma nourriture. J'ai décidé de rentrer voir mon père parce qu'au moins il m'avait toujours montré qu'il m'aimait. Il m'a encouragé à passer un diplôme d'Etat en commerce que j'ai reçu à la quatrième tentative. Je l'ai fait mais je ne pouvais pas oublier mes frères et sœurs restés dans la rue. En parallèle, j'encadrais les enfants de l'Eglise le dimanche. Je voulais continuer sur cette voie mais il me fallait un diplôme adéquat. Grâce aux contributions de la communauté, je suis allée au CAFES (Centre d'Apprentissage et de Formation des Éducateurs Sociaux) et je suis devenue éducatrice sociale.

Depuis je continue le travail social de rue, j'aide les jeunes à trouver des moyens de reprendre confiance en eux et à se scolariser. Je réunifie aussi des enfants car je suis forte pour ça. Les enfants aiment se confier à moi, surtout ceux qui viennent de Tshikapa car je parle le Tshiluba avec eux. J'organise parfois des petits groupes d'alphabétisation avec l'aide de boîtes de tomates et d'emballages que je trouve dans la rue. Il n'y a pas que de la pourriture dans la rue, il y a des bels âmes, je ne peux pas les laisser.

« le changement de la structure familiale entraînant une détérioration brutale des conditions de vies familiales peut être à l'origine de l'exclusion d'un (ou plusieurs) enfant »

Comme moi, anciens enfants de la rue qui aident les plus jeunes, j'en connais environ une cinquantaine à Kinshasa. On aide les enfants qui viennent de partout : Kananga, Kisangani, Tshikapa, Bas-Congo et Bandundu. Beaucoup d'entre eux viennent à Kinshasa avec leur fufou à vendre, en pensant pouvoir aller à l'école avec l'argent qu'ils gagneront. Et en arrivant ici, la réalité est autre et ils finissent dans la rue. Le pire c'est pour les filles. Pour elles, la rue c'est l'enfer. Elles se cachent dans l'espoir qu'un jour elles pourront se marier sans que personne connaisse leur passé. Mais elles sont vulnérables et tombent souvent enceinte. Par manque d'information, elles prennent n'importe quoi pour avorter (ex : permanganate, colle). Je connais une fille qui en est morte. Ces avortements clandestins, c'est tous les jours. En plus les centres ne préfèrent pas les accueillir (notamment si elles ont des bébés) parce qu'elles coûtent trop cher.

Le récit de Double-SIM met en évidence certains éléments de la vie des enfants des rues. D'abord que le changement de la structure familiale entraînant une détérioration brutale des conditions de vies familiales peut être à l'origine de l'exclusion d'un (ou plusieurs) enfant, pour lequel l'accusation de sorcellerie constitue un second élément l'amenant à se retrouver dans la rue. Ensuite, le récit nous informe sur l'existence

Chronologie de la vie de

DOUBLE SIM

- 0** Née en 1981 dans la commune de Mont Ngafula à Kinshasa
- 7** Violée par un policier lorsqu'elle attendait sa sœur
- 13** Son père perd son travail et sa mère quitte la maison. Elle est obligée de chercher du travail chez une famille. La fille de son employeur l'accuse d'être une sorcière. Elle se retrouve dans la rue.
- 15** Après deux ans dans la rue, elle commence à se prostituer. Puis elle rencontre un éducateur qui l'amène dans une centre pour les filles de la rue.
- 18** Elle quitte le centre et rentre chez son père. Elle passe son diplôme d'Etat. Elle commence le travail social de rue pour encadrer les enfants de la rue.

d'acteurs informels de protection de rue qui travaillent en réseau. Bien qu'ils puissent jouer un rôle ambigu (être protecteur et parfois aussi à l'origine d'abus et d'exploitation), ils constituent des piliers sur lesquels les enfants se reposent. Ces enfants représentent une variété de profils, venus de différentes régions du pays. Les filles en font partie. Pour elles, au-delà des risques d'abus et d'exploitation, le manque d'accès à des informations et des services de santé maternelle et reproductive s'avère être un défi supplémentaire. Intégrer les aspects de mobilité, individualiser la réponse en prenant en compte le contexte familial et refléter les besoins sexospécifiques s'avèrent donc être des éléments essentiels à refléter dans une intervention auprès des enfants des rues.

Le partenariat avec la CENCO pour l'appui à l'enregistrement des naissances

En 2018, l'UNICEF a débuté un partenariat avec la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) pour renforcer l'enregistrement des naissances et l'obtention d'actes de naissance. Ce programme a pour objectif d'encourager la communauté et les parents à déclarer la naissance de leurs enfants dans le délai légal de 90 jours après la naissance.

Pourquoi un partenariat avec la CENCO ?

La CENCO est dotée d'une forte influence religieuse, politique et sociale. Elle est non seulement représentée à travers ses diocèses dans tous les territoires de la République Démocratique du Congo (RDC), mais elle gère aussi une grande majorité des institutions éducatives (écoles maternelles, primaires et secondaires) et des structures de santé (clinique, maternité etc.). Grâce à ce réseau, la CENCO peut atteindre facilement les communautés et les enfants vulnérables les moins accessibles. En outre, l'un des atouts de la CENCO est le fait que la plupart de ses

membres travaillent sur une base volontaire, sans rémunération. Le choix de ces régions cadre avec la volonté de « conquérir » les six archidiocèses²⁶ du pays afin d'obtenir l'adhésion des archevêques et évêques pour l'intégration systématique du message d'enregistrement des naissances dans leurs canaux d'information et l'obtention de l'acte avant la célébration des baptêmes.

Sur le terrain...

Pour sensibiliser et informer les communautés sur leurs droits, la CENCO, en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, a conçu des affiches en français, swahili et lingala pour cibler un plus grand nombre d'élèves, de mères et de parents dans trois milieux : les écoles, les maternités et les églises. Depuis 2018, des activités de sensibilisation ont été lancées dans quatre régions, en deux phases. Dans une première phase en 2018, un projet pilote a été mis en œuvre dans le Kongo Central et à Kinshasa. Grâce à l'intervention de la CENCO, le total d'enfants

enregistrés dans la ville de Mbanza-Ngungu (Kongo Central) a augmenté de 37 % entre le 3ème et le 4ème trimestre de 2018, et de 24 % dans la commune de la N'sele (Kinshasa). Dans une deuxième phase en 2019, des activités de sensibilisation ont été lancées à Kisangani Lubumbashi et Kinshasa.

L'un des défis dans la mise en œuvre est la capacité d'absorption de la demande nouvellement stimulée par les services d'Etat Civil. Ceux-ci ne sont pas toujours en mesure de satisfaire cette demande et ne retranscrivent donc pas rapidement les procurations en acte.

Un effet négatif à long terme sur la volonté/intérêt de la population pour ce service d'Etat Civil n'est pas à négliger. Un lien étroit doit être établi entre stimulation de la demande et renforcement de l'offre dans les zones et sur la période d'intervention.

1. UNICEF. [Les Principes de Paris. Principes Directeurs Relatifs aux Enfants Associés aux Forces Armées ou aux Groupes Armés](#). (consulté le 20/10/2019)
2. Ménard, Sophie. [La réintégration des filles associées aux forces et aux groupes armés en République Démocratique du Congo](#). Mémoire présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en Science Politique. Université du Québec. 2011
3. Bodineau, Sylvie. [Figures d'enfants soldats. Regard anthropologique sur l'intervention humanitaire de protection des 'enfants soldats' en RDC entre 1996 et 2011](#). (Presses de l'Université de Laval : 2012)
4. Bulté, Marie. [Visions de l'enfant-soldat : construction d'une figure dans les littératures africaines](#). Littératures. Université Rennes 2, 2016. Français. NNT 2017 ; Ménard, 2011
5. Cependant les méthodes de collecte de données pour la rédaction de ce rapport sont peu détaillées : pas de chiffres sur l'échantillonnage ni le nombre ni le mode d'interview des personnes interviewés, sources mentionnées de valeur inégales - ex : missions d'enquête, réunions, etc...
6. MONUSCO. [INVISIBLE SURVIVORS: Girls in Armed Groups in the Democratic Republic of Congo from 2009 to 2015](#). (Kinshasa: MONUSCO, 2015)
7. MONUSCO. ["Our strength is in our youth": Child Recruitment and Use by Armed Groups in the Democratic Republic of the Congo 2014-2017](#). (Kinshasa : MONUSCO, 2019)
8. Données des enfants sortis des forces et groupes armés de Janvier 2017 à Juin 2019
9. Child Soldiers International (CSI). [Ce que disent les filles : Améliorer les pratiques de démobilisation et de réintégration des jeunes filles associées aux forces et groupes armés en RD Congo](#). (London: CSI, 2017); Global Coalition to Protect Education from Attack (GCPEA) (2019) ["ALL THAT I HAVE LOST": Impact of Attacks on Education for Women and Girls in Kasai Central Province Democratic Republic of Congo](#). (New York: GCPEA, 2019); MONUSCO, 2019
10. MONUSCO, 2019
11. Ménard, 2011; CSI, 2017; War Child. [Tug-of-war: Children in armed groups in DRC. A study on the push and pull factors influencing children to join armed groups voluntarily in North and South Kivu, Democratic Republic of Congo](#). (Amsterdam/ London: War Child, 2018)
12. Ménard, 2011; Grétry, Lucille. [Child soldiers: our representation challenged by their reality](#). International Journal of Sociology and Social Policy. (2011) Vol 31 (9/10) pp 583-593; Haer, Roos. [Children and armed conflict: looking at the future and learning from the past](#). Third World Quarterly, 40 (1) pp. 74-91, 201
13. War Child, 2018
14. MONUSCO, 2015; War Child, 2018; CSI, 2017
15. MONUSCO, 2015; CSI, 2017
16. MONUSCO, 2019; GCPEA, 2019; The Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative. [Democratic Republic of the Congo Country Report: Children & Security](#)
17. Grétry, 2011; CSI, 2017; Tonheim, Mildred. [Repair, stigmatisation or tolerance? Former girl soldiers' experience of their 'homecoming'](#). Conflict, Security & Development, 17 (5) pp. 429-449, 2017
18. Ménard, 2011
19. Ménard, 2011
20. Bodineau, 2012
21. Ménard, 2011
22. Bodineau, 2012
23. Nom donné dans la rue pour son caractère changeant.
24. *Libata* en lingala signifie "canard". *Libata* rouge renvoie à l'image d'un beau canard grillé, que l'on a envie de manger
25. C'est une drogue dénommée "Datura" par les uns ou encore "36 oiseaux" par les autres.
26. Il y a 6 archidiocèses qui correspondent à 6 régions ecclésiastiques : Kinshasa, Lubumbashi, Kananga, Mbandaka, Kisangani et Bukavu